

DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine  
Unité Départementale  
de la Haute-Vienne  
2, Allée Saint Alexis BP 13203 87032  
Limoges Cedex

Bordeaux, 07 septembre 2018

Objet : adhésion à l'avenant 157 du 18 juin 2018 (2018/06)

Madame,

Je soussigné, Monsieur Christophe BARGET, en ma qualité Président du syndicat départemental EDT de la Haute-Vienne, vous confirme par la présente, être signataire au nom des Entrepreneurs des Territoires de l'avenant n°157 du 18 juin 2018 à l'accord collectif sur les congés dans le cadre de la Convention Collective des exploitations agricoles de polyculture, d'élevage, de cultures spécialisées, des entreprises de travaux agricoles et forestiers, d'arboriculture et des coopératives d'utilisation de matériel agricole du département de la Haute-Vienne IDCC 9871.

Pour faire valoir ce que de droit,

Déposé à l'Unité Départementale 87  
de la DIRECCTE Nouvelle Aquitaine, le

10 SEP. 2018

Enregistré sous le n° 2018/06

Le Président EDT Haute-Vienne



Christophe BARGET

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES NOUVELLE-AQUITAINE  
Bourse Maritime - 1 Place Lainé  
33000 BORDEAUX  
1 [www.edt-nouvelleaquitaine.fr](http://www.edt-nouvelleaquitaine.fr)